Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "I - USD H"
THEAM Quant Equity Eurozone Income Defensive (FR0013254398)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du Fonds est d'offrir aux porteurs de parts, sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans, via un modèle quantitatif :
i. une exposition à un panier de sociétés non financières et à dividendes élevés, cotées sur les marchés de la zone de l'Union économique et monétaire européenne (la « Zone Euro » ou actives sur ces marchés.
ii. tout en ciblant une volatilité annuelle inférieure relativement à celle de ce même panier.
En souscrivant à ce fonds, l'investisseur cherche à bénéficier d'une stratégie qui n'a pas vocation à faire totalement disparaître la volatilité du fonds mais à la réduire par rapport à un investissement en actions. En conséquence, ce fonds présente un niveau de volatilité qui est, malgré tout, élevé.
En vue de réaliser cet objectif de gestion, le Fonds investit, directement ou de façon synthétique, dans les actions composant l'indice BNP Paribas High Dividend Yield Eurozone Equity Net Total return et mettra en place une stratégie optionnelle systématique sur l'indice Euro Stoxx 50.
Le Fonds répondra en permanence aux critères d'éligibilité au PEA.
Caractéristiques essentielles :
Cette stratégie est particulièrement adaptée aux marchés stables ou avec des tendances peu marquées. Il convient de noter que l'ajout de la stratégie optionnelle peut avoir pour effet de limiter la performance du fonds. Le fonds ne captera notamment pas l'intégralité de l'évolution du panier d'actions sélectionné dans le cas de marchés fortement haussiers.
En vue de réaliser son objectif d'investissement, le FCP met en œuvre une stratégie d'investissement quantitative (**la Stratégie**) combinant deux approches :
(a) une exposition acheteuse à un panier d'actions de sociétés cotées sur les marchés de la Zone Euro à dividende élevé via l'indice BNP Paribas High Dividend Yield Eurozone Equity Net Total Return (« l'Indice de la Stratégie » soit par un investissement en direct dans les titres composant l'indice soit par l'intermédiaire d'un instrument financier à terme («swap de performance»). L'Indice de la Stratégie repose sur un processus de sélection d'actions fondé sur l'analyse de la capacité des sociétés à verser un dividende jugé élevé régulier et durable, selon un modèle quantitatif;
(b) une stratégie d'options systématique complémentaire sur l'indice Euro Stoxx 50, dont l'objectif est de réduire la volatilité du FCP par rapport à un investissement direct dans l'Indice de la Stratégie par le biais de positions vendeuses sur des options d'achat sur l'indice Euro Stoxx 50 visant à générer des revenus supplémentaires et de positions acheteuses sur des options de vente sur l'indice Euro Stoxx 50.
L'Indice de Stratégie est un indice diversifié représentant un investissement dynamique dans un panier d'actions de la Zone Euro. L'Indice de Stratégie est basé sur un algorithme quantitatif développé par BNP Paribas et est rebalancé chaque mois par le biais d'un algorithme spécifique. Le rebalancement de l'Indice de Stratégie est mensuel et n'implique aucun coût pour l'Indice de Stratégie.
La composition complète de l'Indice de Stratégie est disponible sur le site Internet : https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com. La méthode de calcul de l'indice est disponible directement sur le site :https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/HDEZTR.pdf
- Le FCP est éligible au PEA et est investi par conséquent à hauteur de 75% minimum en actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne.
Autres informations :
- Détail des actifs traités : le FCP investira dans des titres financiers (actions internationales, obligations), des dépôts, des OPCVM et des contrats financiers (principalement swaps et opérations de pensions livrées)
- Durée d'investissement recommandée: 5 ans au minimum.
- Affectation des sommes distribuables : capitalisation
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative et fréquence des ordres de rachat : quotidienne. La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré des Bourses de Paris, Francfort, Amsterdam, Madrid et Milan, à l'exception des jours fériés légaux français, et des jours où la valeur de l'Indice de Stratégie n'est pas publiée. La valeur liquidative est calculée le jour ouvré suivant.
- Conditions de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats sont centralisés avant 12h le jour de la valeur liquidative par le dépositaire BNP Paribas Securities Services, 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin. Les souscriptions et rachats se font à cours inconnu.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

L'investissement dans une stratégie actions dont l'objectif est de réduire le risque et la volatilté inhérents à cette classe d'actifs jusitife la catégorie de risques.
Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de contrepartie: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financier à terme: Nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré pour permettre de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influer sur la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,80%(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
(*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- les commissions de surperformance

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, consultable via le site Internet www.bnpparibas-am.com.

Performances passées

- La part a été lancée en date du 18 mai 2017.
- Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.
- Le FCP a été créé le 31 mai 2016 ;

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du FCP sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- La valeur liquidative du FCP est disponible sur le site Internet **www.bnpparibas-am.com.**
- Pour obtenir des informations relatives aux autres parts du FCP, vous pouvez vous référer au prospectus du FCP.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le FCP a été agréé en France et est réglementé par l'Autorité des marchés financiers..
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 février 2018.